

PARTICIPER À DES PROJETS DE SPONSORING PORTÉS PAR DES SALARIÉS



Le mécénat/sponsoring en France n'est réalisé que par **9% des entreprises**

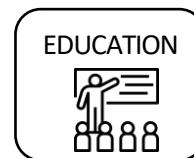
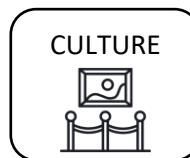
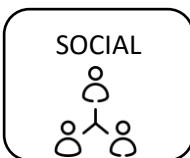
89 % des actions ont lieu au **niveau local ou régional**.

64% des entreprises sont des **TPE**.

Le mécénat est en plein essor avec **10000 nouvelles entreprises** par an qui s'y investissent

Le budget moyen pour les PME/TPE se situe entre **1000€ et 5000€** mais le **mécénat de compétences ou dons de matériels/produits** est en forte croissance.

Les secteurs les plus soutenus sont (*suivi par le sport et la santé*) :



Comment embarquer votre entreprise dans cette dynamique ?

- Rejoindre une association locale proche du secteur d'activité de l'entreprise ou sur une thématique précise.
- Participer aux évènements locaux par le don de matériels/produits (sportifs, culturels, ...)
- Dégager du temps aux collaborateurs pour soutenir une association à laquelle ils contribuent.

Nous avons mis en place un **groupe de travail en charge du mécénat** pour soutenir des associations en lien avec les **valeurs de l'entreprise**.

Les salariés volontaires qui le composent sélectionnent **une thématique pour 3 ans** afin **d'arbitrer et de choisir les structures à accompagner**.

Tous les salariés sont ensuite libres de proposer un projet à soutenir. Nous avons ainsi soutenu, entre autres, une ferme d'aquaponie à St Philibert de Grand-lieu, les 48H de l'agriculture durable ou encore un hôpital ayant mis en place des soins avec des animaux.



Magalie JOST,
Co-dirigeante

Nom de l'entreprise : Nature&Aliments
Secteur : Alimentaire
Nombre de salariés : 23 salariés
Localisation : Rezé (44)



Des bénéfices pour vos salariés et votre entreprise

- **Améliorer l'engagement** des collaborateurs
- Accroître sa **visibilité auprès du grand public**
- **Attirer** de nouveaux collaborateurs **proches des engagements** de l'entreprise en renforçant sa marque employeur.